

Retraites :

Jusqu'au retrait

On continue !



Le SNES, pour agir ensemble



ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN

La mobilisation a permis de gagner la bataille de la communication : la majorité des Français rejette le projet de retraites par points, et veut conserver un système par répartition solidaire.

Incapable de convaincre et de mettre fin au mouvement pendant les fêtes, **le pouvoir choisit une posture jusqu'au-boutiste pour tenter de sauver son projet et imposer la liquidation de nos métiers en contrepartie d'une revalorisation en trompe-l'œil.**

Un projet de moins en moins universel, de plus en plus brutal et injuste

- **Fébrilité.** La liste des secteurs et des professions qui seraient épargnées par la retraite par points ne cesse de s'allonger : le projet n'a plus rien d'universel.
- **Fuite en avant.** Il est désormais envisagé de mettre en place le système dès 2022, et non 2025, afin de rendre impossible toute remise en cause de la réforme en cas d'alternance politique.
- **Brutalité.** Volonté de créer un « âge d'équilibre » dès 2022, et porté progressivement à 64 ans en 2027 ... et qui évoluerait ensuite en fonction de l'espérance de vie ! L'âge moyen de départ à la retraite serait bien supérieur à 65 ans très rapidement, et ne ferait qu'augmenter !

Des milliards et des bobards

- **Embrouille.** Le gouvernement est incapable de chiffrer l'augmentation nécessaire pour garantir aux enseignant-es le même niveau de pension que dans le système actuel.
- **Arnaque.** Pour rattraper le quasi-blocage du point d'indice, il faudrait mettre sur la table ... 7 milliards tout de suite !
- **Entourloupe.** Pour maintenir notre pouvoir d'achat avec le niveau d'inflation actuel, 14 milliards devraient être consacrés à la revalorisation du point d'indice d'ici 2037.
- **Escroquerie.** JM Blanquer, lui, nous en promet 10 sur 17 ans, pour solde de tout compte, contre la liquidation de nos métiers ... et en oubliant systématiquement les profs-docs, les PsyEn et les CPE ! *Rappel : le coût du PPCR et du -faible- dégel du point d'indice en 2016-17, c'est déjà 6.91 milliards sur 4 ans !*

Créer l'enseignant du XXIème siècle ... Ou ubériser l'Éducation Nationale ?

- « **Innover** » pour casser nos métiers et nos statuts : changement des règles d'affectation, formation continue pendant les vacances, annualisation des obligations de service, modulation des obligations de service en fonction de l'ancienneté, primes « au mérite » heures supplémentaires, augmentation du recours aux contractuels : **une fausse revalorisation contre une véritable régression professionnelle !**

Nos revendications

-Maintien du système par répartition à prestations définies, et du Code des pensions civiles et militaires.
-La retraite à taux plein 60 ans pour tout-es,
-pour cela, une meilleure prise en compte de toutes les formes de pénibilité par un départ anticipé à la retraite de cinq ans,
-la prise en compte des années d'études et de l'entrée tardive dans nos métiers.
-La revalorisation immédiate et sans contre-partie du point d'indice et l'attribution de points d'indice supplémentaires avec une refonte des grilles.
-Des créations d'emplois statutaires, et un plan de titularisation des contractuels.
-Le renforcement du Statut Général, garantie pour le citoyen d'un service public neutre et impartial, et donc l'abrogation de la loi de transformation de la Fonction publique.

Toutes et tous en grève le 9 janvier !

Retraites :

Jusqu'au retrait

On continue !

snés
fsu

Le SNES, pour agir ensemble

U.
F.S.U.

ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN

La mobilisation a permis de gagner la bataille de la communication : la majorité des Français rejette le projet de retraites par points, et veut conserver un système par répartition solidaire.

Incapable de convaincre et de mettre fin au mouvement pendant les fêtes, **le pouvoir choisit une posture jusqu'au-boutiste pour tenter de sauver son projet et imposer la liquidation de nos métiers en contrepartie d'une revalorisation en trompe-l'œil.**

Un projet de moins en moins universel, de plus en plus brutal et injuste

- **Fébrilité.** La liste des secteurs et des professions qui seraient épargnées par la retraite par points ne cesse de s'allonger : le projet n'a plus rien d'universel.
- **Fuite en avant.** Il est désormais envisagé de mettre en place le système dès 2022, et non 2025, afin de rendre impossible toute remise en cause de la réforme en cas d'alternance politique.
- **Brutalité.** Volonté de créer un « âge d'équilibre » dès 2022, et porté progressivement à 64 ans en 2027 ... et qui évoluerait ensuite en fonction de l'espérance de vie ! L'âge moyen de départ à la retraite serait bien supérieur à 65 ans très rapidement, et ne ferait qu'augmenter !

Des milliards et des bobards

- **Embrouille.** Le gouvernement est incapable de chiffrer l'augmentation nécessaire pour garantir aux enseignant-es le même niveau de pension que dans le système actuel.
- **Arnaque.** Pour rattraper le quasi-blocage du point d'indice, il faudrait mettre sur la table ... 7 milliards tout de suite !
- **Entourloupe.** Pour maintenir notre pouvoir d'achat avec le niveau d'inflation actuel, 14 milliards devraient être consacrés à la revalorisation du point d'indice d'ici 2037.
- **Escroquerie.** JM Blanquer, lui, nous en promet 10 sur 17 ans, pour solde de tout compte, contre la liquidation de nos métiers ... et en oubliant systématiquement les profs-docs, les PsyEn et les CPE ! *Rappel : le coût du PPCR et du -faible- dégel du point d'indice en 2016-17, c'est déjà 6.91 milliards sur 4 ans !*

Créer l'enseignant du XXIème siècle ... Ou ubériser l'Éducation Nationale ?

- « **Innover** » pour casser nos métiers et nos statuts : changement des règles d'affectation, formation continue pendant les vacances, annualisation des obligations de service, modulation des obligations de service en fonction de l'ancienneté, primes « au mérite » heures supplémentaires, augmentation du recours aux contractuels : **une fausse revalorisation contre une véritable régression professionnelle !**

Nos revendications

-Maintien du système par répartition à prestations définies, et du Code des pensions civiles et militaires.
-La retraite à taux plein 60 ans pour tout-es,
-pour cela, une meilleure prise en compte de toutes les formes de pénibilité par un départ anticipé à la retraite de cinq ans,
-la prise en compte des années d'études et de l'entrée tardive dans nos métiers.
-La revalorisation immédiate et sans contre-partie du point d'indice et l'attribution de points d'indice supplémentaires avec une refonte des grilles.
-Des créations d'emplois statutaires, et un plan de titularisation des contractuels.
-Le renforcement du Statut Général, garantie pour le citoyen d'un service public neutre et impartial, et donc l'abrogation de la loi de transformation de la Fonction publique.

Toutes et tous en grève le 9 janvier !